

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18452 - 72EME ANNÉE

L'Intersyndicale de La Réunion renouvelle son appel à retirer un projet de loi impossible à amender

« La loi Travail c'est toujours non »



Pour cette nouvelle action contre le projet de loi El Khomri, l'Intersyndicale a organisé un rassemblement devant le siège du MEDEF-Réunion dans la cour de l'ancienne usine de La Mare à Sainte-Marie. Une délégation du PCR était présente. Plusieurs centaines de personnes ont participé à l'action.



Comme en France, le 23 juin a été une journée de mobilisation contre le projet du gouvernement visant à casser les acquis de dizaines d'années de luttes. Pour la deuxième fois depuis le début du mouvement de protestation contre le projet de loi El Khomri dite Loi Travail, l'Intersyndicale CGTR-FO-FSU-Solidaires-UNEF a organisé un rassemblement devant le siège du MEDEF-Réunion.

Rendez-vous était donné hier matin à 10 heures. Les manifestants étaient plus de 200, dont de nombreux camarades de Sainte-Suzanne et une délégation du PCR. Plusieurs membres de la Fédération nationale CGT-Métallurgie étaient également présents.

Le choix de revenir manifester sous les fenêtres du siège de l'organisation patronale sont liées à un événement d'actualité. Ce sont les propos d'Yvon Gattaz, président du MEDEF, qui ont mis le feu aux poudres. Ce dernier avait comparé les militants de la CGT à des « voyous ». Des propos qui n'ont pas été démentis par Yann De Prince, président du MEDEF-Réunion. Pour les syndicats, ce dernier ferait mieux de se regarder dans la glace. Ivan Hoareau, secrétaire général de la CGTR, a rappelé que quand le président du MEDEF-Réunion était cadre à SFR-Réunion, son entreprise a mis une telle pression sur les sous-traitants que de nombreuses boutiques ont dû fermer, ce qui a supprimé de nombreux emplois. Comment qualifier de telles méthodes ?

Contre la régression sociale

Comme lors des journées précédentes, les différentes prises de parole ont mis en évidence la forte opposition au projet de loi El Khomri. Sont intervenus l'UNEF, Solidaires, AC Chômage, le SAIPER, FSU, la CGT-Métallurgie, FO et la CGTR. Pour l'Intersyndicale, le projet de loi El Khomri est un texte qui doit être retiré car il ne peut pas être amendé. Il permettrait notamment à des entreprises de moins de 11 salariés de licencier avec une baisse du chiffre d'affaires sur une période pas plus longue qu'un trimestre. Or à La Réunion, plus de 90 % des entreprises ont moins de 11 salariés.

Le projet de loi est un concentré de mesures qui ramènent les travailleurs bien loin en arrière, réduisant à néant les acquis de plusieurs années de luttes difficiles.

Les critiques étaient nombreuses contre le gouvernement. La décision d'interdire une manifestation des syndicats à Paris, même si elle a été annulée depuis, a accentué la crise entre le pouvoir et les syndicats. Sondages à l'appui, ces derniers affirment être suivis par la majorité de la population, dans la lutte contre un projet de régression sociale.

Distribution de tracts

Au terme des prises de parole, les

syndicalistes devaient participer à une distribution de tracts dans le quartier d'affaires de La Mare. L'emprise foncière de l'ancienne usine sucrière accueille en effet aujourd'hui de nombreuses entreprises. L'objectif de l'action était donc de les informer sur les conséquences de la loi El Khomri: « 10 heures par jours, mais possibilité d'aller jusqu'à 12 heures. 48 heures par semaine au maximum, mais possibilité d'aller jusqu'à 60 heures. Heures supplémentaires payées à 10 % voire pas payées du tout. Fin des 35 heures. Diminution des salaires et augmentation du temps de travail si baisse du chiffre d'affaires. Licenciement pour motif personnel si un salarié refuse une baisse de salaire ou une modification de son contrat de travail. Remise en cause des droits et garanties acquis par les salariés. Licenciement facilement sans avoir recours aux prud'hommes. Referendum dans les entreprises pour imposer des accords et contourner les syndicats majoritaires qui s'y opposent. » Le prochain rendez-vous est donné au mardi 28 juin prochain. Une nouvelle journée d'action est prévue contre le projet de loi travail. Sa forme à La Réunion dépendra des résultats de la mobilisation en France et de l'évolution de la situation d'ici là. Une première rencontre hier soir des représentants de l'Intersyndicale devait permettre d'avancer sur cette question.

M.M.

Édito

Le Royaume-Uni vers la sortie de l'Union européenne et vers sa décomposition : panique générale

A l'heure où ses lignes sont écrites, les bulletins dépouillés donnent une confortable avance au camp de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, avec 52 % des suffrages alors que plus de 75 % des circonscriptions ont donné leurs résultats. Une fois de plus, les sondages se sont trompés. La BBC prévoit la victoire finale du Brexit, ainsi que le Guardian, un journal qui avait fait campagne pour le maintien dans l'Union européenne. Le Premier ministre britannique a envoyé en première ligne un secrétaire d'État reconnaître la défaite des partisans du maintien dans l'Union européenne. Dans plusieurs secteurs, ce résultat semble être acquis. La livre sterling s'est effondrée, elle est tombée à son plus bas niveau depuis 5 ans. En Europe, les indices des bourses ont déjà fortement reculé. Au Japon, le gouvernement a suspendu toutes les cotations. C'est la panique générale.

Les votes ont montré les divisions dans ce pays. L'Ecosse s'est prononcée à 62 % pour le maintien dans l'Union européenne. « L'Ecosse a délivré un vote fort et sans équivoque pour rester dans l'UE », a déclaré Nicola Sturgeon, première ministre d'Ecosse soulignant que « le peuple d'Ecosse voit son avenir comme faisant partie de l'Union européenne ». Cela fait 300 ans que l'Ecosse partage le destin de l'Angleterre. Même cas de figure en Irlande du Nord, où 55 % des suffrages sont contre la sortie de l'Union européenne. À l'intérieur de cette région du Royaume-Uni, les quartiers catholiques ont voté à une majorité écrasante pour le maintien, tandis

que les partisans de la sortie sont en tête dans les zones majoritairement protestantes. Le Sinn Féin demande la tenue d'un référendum dans les meilleurs délais qui pourrait déboucher sur la réunification de l'Irlande.

Dans plusieurs grandes villes, où le camp du maintien était annoncé gagnant, le non à l'Europe l'emporte, en particulier à Birmingham, deuxième agglomération derrière Londres, et Sheffield, ville de plus de 500.000 habitants.

Au-delà du Royaume-Uni dont l'existence est remise en cause, ce résultat a un impact considérable dans le monde. C'est en effet la première fois qu'un État décide de quitter l'Union européenne. Jusqu'à présent, la dynamique était à l'extension : des 6 États fondateurs à 28 aujourd'hui au gré des différents élargissements. La face du monde est changée, et La Réunion sera touchée par les répercussions de l'accélération de la crise.

Rappelons le point de départ de ce résultat. Mal en point lors d'une campagne électorale, David Cameron, Premier ministre sortant, fait la promesse d'organiser un référendum sur l'appartenance à l'Union européenne pour tenter de renverser la situation. Cette promesse électoraliste va maintenant l'emporter car il doit maintenant se préparer à quitter le pouvoir, elle ouvre la voie à la fin du Royaume-Uni et à une crise sans précédent dans l'Union européenne. Aucune décision politique n'est innocente, il faut toujours se préparer aux conséquences.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

La mobilisation continue à La Réunion

Contre la loi Travail : manifestation le 28 juin à Saint-Denis

Dans un communiqué, l'Intersyndicale CGTR, FO, FSU, Solidaires et UNEF annonce la poursuite de la mobilisation contre la loi El Khomri. Le 28 juin, un défilé aura lieu sur le front de mer de Saint-Denis.

L'intersyndicale CGTR, FO, FSU, Solidaires et UNEF se félicite de la mobilisation du 23 juin des salariés du privé, du public, des jeunes, des chômeurs et des retraités contre la loi EL-KHOMRI.

Le renoncement à interdire la manifestation parisienne est une victoire des salariés. Il faut continuer le combat, ne rien lâcher jusqu'au retrait de la loi travail.

C'est pourquoi, l'intersyndicale appelle les salariés à la grève et à manifester à

St Denis le mardi 28 juin à partir de 9 h 30 contre la casse du code du travail !

Le départ de la manifestation aura lieu à l'ancienne gare routière en direction de la préfecture via le boulevard Gabriel Macé. Un préavis de grève a été déposé pour couvrir les personnels qui souhaitent participer à la manifestation.

Fait à Saint-Denis, le 23 juin 2016



Ceux qui ont combattu l'Alliance pour la remplacer ne sont pas à la hauteur

Quelle «gauche» à la Région Réunion ?

Hier, l'assemblée plénière de la Région Réunion était fixée le même jour qu'une manifestation contre la loi El Khomri. Cette coïncidence de date a permis de constater qu'aucun élu de la Région n'est venu apporter sa solidarité aux jeunes et aux travailleurs en lutte. Ils sont pourtant quelques conseillers régionaux à se dire de « gauche ». Quand l'Alliance siégeait à la Région, ses élus étaient solidaires et agissaient concrètement dans ce sens.

Hier, l'assemblée plénière de la Région Réunion était fixée à la même date qu'une journée de mobilisation

des syndicats contre un projet néfaste contre les travailleurs. Ce n'est pas la première fois que cela arrive sous la présidence de Didier Robert.

Sous sa première mandature, un cas de figure analogue s'était produit, c'était alors la grande bataille contre le projet du gouvernement de droite visant à attaquer le régime des retraites. L'Alliance avait alors publiquement déploré que la date de l'assemblée plénière ait été maintenue. Ceci étant dit, une délégation de plusieurs élus de l'Alliance avait quitté la séance et s'était rendue au Petit Marché, lieu du rassemblement. Ainsi l'Alliance avait

montré la solidarité concrète d'une partie des élus de la Région avec les travailleurs et les jeunes.

La composition de la Région Réunion a changé depuis les dernières élections. L'Alliance n'est plus là. Ceux qui ont voulu la remplacer sont bien loin d'être à la hauteur. Car force est de constater que des élus se disant de « gauche » sont bien sagement restés hier à leur place dans l'assemblée. Il n'y avait pas l'ombre d'un conseiller régional aux côtés des jeunes et des travailleurs rassemblés hier devant le siège du MEDEF-Réunion pour protester contre la loi El Khomri.

Billet philosophique

Kosa nou fé pou la loi si légalité réel ?

Dans cette chronique philosophique de vendredi dernier, nous vous avons fait part de réflexions et d'informations sur le concept de «la pleine conscience». Un concept cultivé notamment par le penseur immortel asiatique Bouddha (5ème - 6ème siècle av. J.-C.), pour qui «avec nos pensées, nous bâtissons notre monde». Eh bien, où en est notre prise de conscience réunionnaise de ce que nous devons faire afin de donner un contenu historique à la loi pour l'égalité réelle qui sera votée 70 ans après celle du 19 mars 1946 ayant aboli officiellement le statut de colonie du pays ?

Tout d'abord, rappelons que le 10 mai 2015 en Guadeloupe, le président de la République française a annoncé son intention de faire voter cette année une loi pour réaliser l'égalité réelle dans les pays d'outre-mer. Et selon ce qui a été annoncé par le chef de l'État français, cette loi va marquer les 25 années à venir pour servir de base à notre avenir.

Il se trouve que les premiers documents officiels concernant ce projet viennent d'être transmis à des instances consultatives en France pour qu'elles donnent leur avis; c'est le cas notamment du Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE) et du Conseil d'État. Et dans un courrier envoyé aux médias le 20 juin, Dominique Rivière, représentant de La Réunion au CESE, signale que cette instance se prononcera le 12 juillet. On sait aussi que le projet de loi sera présenté au Conseil des ministres le 27 juillet.

«Cri d'alarme»

En attendant, des Réunionnais ont commencé à exprimer leur point de vue à ce sujet, comme le révélait par exemple Franck Cellier mardi dans "Le Quotidien", où il annonçait que pour le Conseil Économique Social et Environnemental Régional, présidé par Jean-Raymond Mondon, «les axes proposés ne suffiront pas à construire un modèle de développement réellement novateur pour les outre-mer». Pour faciliter la réflexion de nos compatriotes ainsi que leur prise de conscience des enjeux du vote de cette loi, nous voudrions aussi rappeler le «cri d'alarme» lancé par Paul Vergès le 15 juin lors d'une conférence de

presse.

À cette occasion, le sénateur communiste réunionnais a insisté avec force sur le fait que la loi sur l'égalité réelle ne pourra pas ne pas tenir compte des «problèmes inévitables



La Docteure en philosophie Aude-Emmanuelle Hoareau, ex-présidente du Cercle Philosophique Réunionnais.

et extrêmement graves» liés à la croissance démographique, aux changements climatiques et à la mondialisation capitaliste. Il plaide donc pour «un rassemblement des Réunionnais afin de préparer l'avenir de nos enfants et petits enfants» et pour que «l'on arrête de nous imposer des décisions» (voir sur le site <http://www.kanal-reunion.com/> l'intégralité sonore des propos tenus à cette occasion).

«La zistis macro»

Il se trouve que depuis plusieurs an-

nées déjà des philosophes réunionnais réfléchissent à ces défis et appellent nos concitoyens à prendre leurs responsabilités. Nous citerons par exemple la Docteure en philosophie Aude-Emmanuelle Hoareau, ex-présidente du Cercle Philosophique Réunionnais, qui a publié en septembre 2010 son livre "Concepts pour penser créole" «pour parvenir à une prise de conscience, à un rassemblement (...) vers plus de lumière», comme le dit l'écrivain Jean-François Samlong dans la préface.

Cet ouvrage attire par exemple notre attention sur le fait que «le Réunionnais se sent victime de la zistis macro (justice de macros), toutes ces inégalités sociales qui perdurent, les promesses non tenues des hommes politiques». «La zistis macro, dit-elle, c'est le fait que malgré leurs combats et leurs espérances, les Réunionnais soient enchaînés à des injustices, prisonniers d'un système de fonctionnement social inégalitaire et qui ne bouge pas». Au nom de cet appel à l'amour de la justice et pour faire bouger les choses, posons-nous la question : kosa nou fé pou la loi si légalité réel ?

Roger Orlu

Oté

Sirtou donn pa la libèrté bann z'ènmi la libèrté !

Mi koné pa si zot i souvien bann leson nou la trouvé é pétète ni pé trouv ankor dann liv l'istoir. Mi koné pa si zot i an souvien ankor lo nom bann gran révolisyonèr konm Saint-Just, Robespierre, Couton épi d'ot ankor. Mi koné pa si zot téi rapèl ankor la pèryod la tèrèr kan la gijotine té i marsh a-fon la kès.

Pou mon par, moin na konm l'inprézyon dann mon parkour l'ékol sé kan moin la aprann l'istoir la révolisyon fransèz ké moin lété lo pli kontan. Dizon, karéman, moin té i touth pi la tèr kan moin téi aprann mon bann léson. Mi pans sé dann l'istoir La Révolisyon ké moin la konète bann prinsip lé ankor valab zordi.

Lé valab zordi, mé lé ataké konm zamé dann lo mond antyé, dann l'erop épi osi dann La Frans. Promyé foï mi antann in promyé minis apré dir li pé alé ziska siprime lo droi pou manifesté dann Paris. Tousa pars son gouvèrnman la tiliz kék santène kasèr pou rotourn l'opignon kont lo sindika ... Sa sé in n'afèr ni koné dopi lontan pars sé in taktik bann gouvèrnman gosh konm droit : fèr kasé pou rann lo mouvman non-popilèr.

Pou kosa, parl fète, moin la parl La Révolisyon fransèz 1789 : dabor pou lo bann prinsip moin la parl an-o la épi pars bann révolisyonèr téi di galman : « Donn pa la libèrté bann z'ènmi la libèrté ! ». Kèl koté i lé zordi bann z'ènmi la libèrté ? Zot sré pa di koté k' lo bann média i rogard pa souvan ?

Justin

« I ashète pa koshon dann goni ! » - In kozman po la rout

Donk, momandoné, nana in pé lontan, demoun téi mète tout sort kalité marshandiz dann goni : téi mète palmis, téi mète manyok, patat. Moin la mèm vi in pti goni ranpli avèk zoizo souké dsi baton kol (in détrès mi di azot !)... Dé foi, téi mète pti koshon dann gouni. L'èr-la majine in kou ou I sava ashète in pti koshon san oir ali. Sa nana son nonm dé pate k'i fo sa ? Sa na poin in défo d'nésans ? Nana de koi poz aou kèstyon mé sa I vé dir sinplomman : méfyé aou d'in kékshoz ou i oi pa ! Méfyé aou in marshandiz kashyète dann goni, pars ou na sirpriz pou avoir é pétète pa bann bone sirpriz. Konm i di dann droi sivil in vant lé korèk si nana in z'akor dsi la shoz épi si lo pri. Si la pa sa, i fo anil lo vant. Alé ! ni artrouv pli d'van. NB Kosa i lé in goni sansa gouni ? Sa in sak an toil trèsé avèk lo jute épi shoka (in pé I apèl sa sisal). Goni I vé dir "sak "dann la lang hindi-in lang dé l'Ind..